

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 38 - 1 FRANC - 19-1-1972

DES PRISONS ET DES HOMMES

RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE

REPONSE DE
BARUCH, journaliste

DES PRISONS ET DES HOMMES

Les journaux du lundi 10 janvier consacraient une large place à deux nouvelles : la Commission créée par la Chancellerie pour enquêter sur les mutineries de la prison de Toul venait de déposer son rapport. Madame le Docteur Edith Rose criait bravo ! La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et le *Figaro* réclamaient ensemble une réforme profonde, sans préciser laquelle. D'autre part, 54 % des Français consultés faisaient confiance au ministre de la Justice, René Plevin, pour établir la vérité sur cette affaire. Le rapprochement de ces deux faits permettait de penser que le Garde des Sceaux, ainsi maigrement plébiscité, avait toute chance de monter lui-même sur la charrette des responsables. Un roulement de tambour ne couvrirait pas « cette grande voix ». Les sanctions se situeraient à un niveau plus subalterne. On pouvait déjà prédire d'un côté que « ceux qu'on a de bure vêtus, ceux qui s'accrochent aux barreaux », les 35.000 prisonniers de France, continueraient, vêtus de bure, de s'accrocher aux barreaux, sans changements notables dans leur situation ; d'autre part que l'irresponsabilité de ceux qui nous gouvernent continuerait d'être sauvegardée strictement, quoi qu'il advienne... Dieu merci les principes sont saufs et la démocratie continue !

UNE INORGANISATION TOTALE...

On sait que, depuis six mois, les incidents et les drames s'étaient multipliés dans les Maisons d'Arrêt et les Maisons Centrales. En juillet dernier, à la prison de Lyon, un détenu tuait un gardien. L'arme dont il s'était servi lui ayant été adressée dans un colis de linge, la sanction décidée par la Chancellerie fut la suppression de tous les colis de Noël dans toutes les prisons. Fût-ce la cause, en septembre, de la révolte de Clairvaux et de ses victimes, puis en décembre de la triple mutinerie de Toul ? Les révoltes ont toujours des causes ambiguës, même dans les prisons où les nouvelles vont plus vite qu'ailleurs, comme le prouve l'effet immédiat produit, notamment à la Centrale de Loos, par la publication du rapport de la Commission Schmelck. Il est aujourd'hui établi qu'à Toul des sévices étaient exercés sur des prisonniers, contre tous les règlements, des ceintures de contention étaient utilisées parfois pendant plusieurs jours à titre de punition ; que la vie dans les cellules sans chauffage de cette ancienne caserne s'écoulait à peu près comme dans un château féodal sous l'autorité intransigeante et solitaire du Directeur et surtout — ce qui est stupéfiant — sans aucun contrôle extérieur.

Car la Commission de Surveillance qui doit, d'après le Code de Procédure Pénale, réunir au sein même de la prison autour du Préfet, des magistrats, un membre du Conseil général et quelques bonnes âmes, nos modernes saint Vincent de Paul, ne s'était pas réunie depuis dix-huit mois et même auparavant son rôle avait été nul. Le Juge de l'Application des Peines qui doit visiter mensuellement les prisonniers ne pouvait les entendre car il était sourd. L'As-

sistante sociale (unique pour 540 détenus !) avait des conceptions « strictes et rigides ». Faute d'avocats qui n'ont plus de contacts avec leurs clients lorsque leur peine est définitive, les seuls interlocuteurs possibles des prisonniers étaient l'aumônier Veltel et le pasteur Amedro, à qui le rapport de la Commission paraît reprocher d'avoir « par des déclarations intempestives » porté à la connaissance du public ces faits déplorables que la Commission n'a pourtant connus que par eux !

Entre tous les scandales, s'il faut établir une échelle, le plus criant c'est l'inefficacité totale de tous les textes minutieusement élaborés par les bureaux de la Chancellerie pour prévenir l'arbitraire administratif et ces commissions imaginaires promenant un œil vide dans des cellules qu'elles ne visitent pas. En présence de ce scandale, nul doute que la Chancellerie ne prenne des textes plus minutieux encore et n'établisse peut-être un organe de contrôle des Commissions de Surveillance. C'est que tous ces porte-plumes légifèrent et réglementent sans aucune référence à la réalité et dans la plus totale absence à la fois de doctrine et de crédits.

L'Administration pénitentiaire manque de crédits, comme la Justice elle-même, dont elle absorbe pourtant à peu près le tiers du budget global. L'absence d'argent annule presque totalement l'effet de toutes les belles paroles jetées et des quelques réformes tentées dans le sens d'une humanisation des peines et de la rééducation des détenus. Si les Commissions ne se réunissent pas, si les Juges de l'Application des Peines ne voient et n'entendent pas, si les Magistrats ne connaissent pas les prisons où ils envoient les autres, parfois pour une grande part de leur vie, c'est que les Juges manquent partout, qu'ils n'ont pas de voiture pour les transporter, de secrétariat pour les aider et pas de temps.

La plupart des prisons oscillent entre le vétuste et le sordide. Le châtiment et la rééducation commencent et s'achèvent dans une odeur de vieille soupe. Entre 1910 et 1950, une seule prison a été construite, Les Baumettes à Marseille. L'emprisonnement cellulaire qui voudrait empêcher la contamination des meilleurs par les pires ne peut être appliqué correctement presque nulle part. Les futurologues de la Chancellerie calculent que « considéré d'un point de vue dynamique, le phénomène de remplissage des prisons se traduit par un double flux d'individus : un flux d'entrées et un flux de sorties » (*sic*), et que, comme le flux d'entrées dépasse le flux de sorties (ah qu'en termes galants !...), il y aura 40.000 prisonniers à la fin du VI^e Plan qui seront empilés, contrairement à toutes les règles minutieusement élaborées par les psychologues de la même Chancellerie.

Quant à l'effort de rééducation, il n'est que balbutiant si l'on songe que le personnel éducatif ou de probation ne représente que près de 300 personnes environ contre près de 8.000 gardiens. Les solutions de contrôle judiciaire, ou les systèmes pro-

gressifs et de semi-liberté impliquent un équipement considérable qui n'existe pas. Il vaudrait donc mieux cesser de tirer des plans sur la comète ou de jeter de la poudre aux yeux. Les choses ne cesseront pas d'être ce qu'elles sont tant que la France ne consacrerait même pas un centième de son budget ni un millième de ses réflexions aux choses de la Justice : Administration pénitentiaire comprise.

... ET UN DÉSORDRE INTELLECTUEL COMPLET

L'année dernière, après les fâcheux propos de M. Tomasin, les Magistrats se sont mis en cortège dans les Palais de Justice pour protester. Un noble piétinement n'a jamais résolu les problèmes. Les Premiers Magistrats de France ont eu beau dire que démocratie et dignité de la Justice étaient synonymes, ils auraient quelque peine, même s'ils le croyaient, à le démontrer. Ils devraient plutôt se demander si l'autorité de la chose jugée, comme toute autorité, ne doit pas être normalement ruinée en démocratie dans les flots de salive du libre examen et s'il est tout à fait logique et convenable que des Hauts Magistrats se pâment en écoutant Papillon, quand d'autres, et quelquefois les mêmes, continuent de condamner ses émules.

La Justice ne répond plus à la brève définition de Pascal : « Ce qui est établi » ; elle devient ce qui peut cesser d'être établi au gré d'une philosophie de passage ou au résultat d'un scrutin. La sentence d'un Juge qui perd la foi est inscrite sur le sable et dès lors, si le mal n'est plus le mal et s'il n'est pas sûr que le juste soit le juste, comment justifier toutes ces longues peines et cette persévérance dans la répression ? Comment justifier que des criminels moyens ou petits soient voués indéfiniment au rempaillage de chaises quand des truands de haute volée parviennent à des promotions dans la Légion d'Honneur ? Disons-le, puisque le mot est à la mode, la répression suppose un environnement moral et social qui manque à notre société déliquescence et corrompt.

C'est pourquoi la Justice n'ose plus se dire justicière, répressive. Le mot de rachat sort de l'usage. Le remords est suranné. Les prêtres eux-mêmes ne connaissent plus la pénitence rédemptrice. La Justice voudrait être éducatrice, dans le même temps où l'on ne croit plus guère aux vertus de l'éducation et où toute trace de volonté éducatrice apparaît aisément répressive à beaucoup. Le dernier espoir des criminalistes libéraux est de considérer les criminels comme des malades irresponsables, ce qui fait en outre sombrer dans le grand naufrage les dernières valeurs de liberté et de responsabilité humaines. Pratiquement, c'est d'ailleurs aboutir à traiter le coupable ou le malade dangereux d'une manière à peu près pareille, on le prive de sa liberté dans une prison ou dans un asile,

en le persuadant dans le second cas qu'en outre il est fou.

La Justice manque à ce point de doctrine qu'elle oublie même ce principe où se retrouvaient naguère les théologiens et les juristes, que le châtement des crimes et délits commence d'abord et peut souvent consister essentiellement dans la réparation aussi exacte que possible du mal fait aux victimes, la volonté de réparer constamment suivie exprimant en outre assez bien le ferme propos.

Un Magistrat de qualité, connu en littérature sous le pseudonyme de Casamayor, faisait naguère cette confidence à trois dames de *l'Express*, inégalement jolies mais également ravies par le propos, que « le juge ne serait pas forcément toujours solidaire d'Abel contre Caïn ». Après le fameux « Silence aux pauvres », c'était une sorte de « silence aux victimes », révélateur d'une tendance qui n'est peut-être pas si paradoxale qu'on croit. En tout cas, il est certain que le plus clair résultat de la première partie du châtement qui s'accomplit, sous forme de détention préventive, dans l'oisiveté traînassante et morne des Maisons d'Arrêt, est de rendre paresseux ceux qui ne le sont pas tout à fait, définitivement corrompus les délinquants primaires qui y lient société avec les pires de leurs voisins, acquièrent une étonnante érudition du Code Pénal et des moyens de le tourner, et en sortent habituellement insolvables, et en outre signalés à leurs employeurs éventuels par un casier judiciaire qui les empêche dans la plupart des cas de se réinsérer dans la société, et de verser jamais un centime quelconque dans l'avenir à ceux qu'ils ont blessés ou dépouillés. Si la peine se prolonge et s'accomplit dans les Centrales, les condamnés passent des journées et des années sur un travail fastidieux dont ils ne comprennent pas le sens. La moitié de leur paie (10 F par jour en moyenne) est reversée au Trésor et l'autre moitié à des cantines par lesquelles ils tentent d'améliorer l'ordinaire. Dans tous les cas, la victime est la dernière servie. Au lieu qu'un rachat quelconque s'y accomplisse, c'est une rechute presque certaine qui s'y prépare.

La répression pénale paraît ainsi doublement irréaliste, tout d'abord à ceux qui « paient leur dette » à la société, enfermés dans un cercle vicieux où ils voient le travail qu'ils font servir à payer les frais de leur gardiennage, et d'un autre côté aux victimes qui cherchent vainement quel rapport existe entre ces souffrances gratuites et les préjudices qu'elles ont subis et qui ne seront jamais réparés.

Certes, la Justice n'est pas facile ni le juste équilibre, dans une société, entre ce qui est dû à la sûreté, à la pitié, à la protection des biens et des vies comme à la miséricorde. Il y faut du bon sens et de l'audace, de la prévision, de la suite dans les idées. Il faudrait qu'à l'amour des mots se substitue l'amour des hommes. C'est pourquoi nous ne pouvons rien attendre de « la femme sans tête » et de ses fonctionnaires apeurés.

G.-P. WAGNER.

Socialistes : Un programme pour rien

Un an avant les législatives, les jeux sont déjà faits. Le P.C., conscient des limites de son impact électoral, offre aux Français un programme d'une démagogie éhontée où Lénine aurait du mal à retrouver ses petits ; le Parti radical new-look conclut de fructueuses magouilles avec les centristes à la recherche de frères de combat depuis qu'ils ont laissé tomber l'U.D.R. à la dérive ; celle-ci, déchirée, discréditée, s'engloutit lentement dans les abîmes où 1973 la laissera vraisemblablement croupir... même si, comme on peut le penser, elle parvient alors à sauver les meubles sur le plan électoral.

Tandis que certains socialistes optent résolument pour un combat extra-parlementaire (1), le nouveau Parti socialiste, né en juin dernier à Epinay, ne veut pas proposer autre chose aux Français qu'un « programme de législature » : c'est en dire, a priori, les limites. Et pourtant... Quelques jours après qu'*A.F. Université* ait paru en utilisant le slogan contestataire « changer la vie », le P.S. le reprend à son compte et le place en exergue à son programme. Signe des temps ? Sans doute. Mais surtout, on va le voir, tentative de récupération tous azimuts, et, inéluctablement, vœu pieux.

Le programme législatif du P.S. se présente donc comme un texte à options, sur lesquelles devront trancher les militants, puis une convention nationale qui se réunira les 11 et 12 mars. Dans ce « menu à la carte », pour reprendre l'expression d'André Laurens, trois voies : celle des « majoritaires de la majorité » (derrière Mitterrand et Defferre) — le « juste » milieu —, celle des « minoritaires de la majorité » (le Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation socialistes) avec Sarre et Chevènement — les plus contestataires — et enfin les vieux décatés de l'ex-S.F.I.O., minoritaires dans le nouveau P.S.

C'est un pot-pourri où l'utopie délirante côtoie le bon sens élémentaire, où des options révolutionnaires prennent le pas sur les rengaines éculées d'une S.F.I.O. sénile, et qui aboutit parfois à la confrontation d'idées irrémédiablement opposées. Un événement, cependant, et de taille : l'adoption — avec quelque réticence de forme des minoritaires — du principe autogestionnaire considéré comme « l'idéal du socialisme ». Tarte à la crème ? Sans doute, depuis que la C.F.D.T., le P.S.U. et l'ensemble de la « nouvelle gauche » en ont fait la pierre d'achoppement du socialisme contemporain. Il faut d'ailleurs certainement voir là un appel du pied au socialisme « marginal » déçu par la putréfaction du P.S.U. et pressentant la nécessité de concrétiser politiquement des choix économiques et sociaux qui n'avaient pas encore de débouché crédible. C'est, de même, en offrant le spectacle d'un em-

bryon de gauche gestionnaire et unie, d'acter le pion au P.C. qui n'a d'ailleurs pas manqué de réagir, criant à la « rupture de l'unité ». Ainsi, même si la référence à l'autogestion reste floue dans ses définitions et selon les diverses options qui la prônent (Joxe-Mauroy, C.E.R.E.S., Taddéi-Poperen), c'est une trouvaille de poids. (2)

L'autogestion n'est pas le seul plan sur lequel le P.S. sacrifie au goût du jour. La défense des libertés individuelles devient un souci majeur pour les socialistes ; on en trouve un écho dans l'allusion à la création d'une « cour suprême constitutionnelle » permettant aux citoyens de se défendre contre les atteintes « anticonstitutionnelles » à leurs libertés, à l'instauration d'un système d'*habeas corpus* et d'un poste de « délégué parlementaire à la liberté » à l'instar de l'*ombudsman* scandinave, à la reconnaissance de nouveaux droits contre l'information abusive, etc. On parle beaucoup, de même, de la pollution, du bruit, de la nature, de l'urbanisme, et tant que c'en est banal...

Tout n'est pas de la même eau. D'abord, l'entente ne règne pas partout : par exemple, si deux options souhaitent l'extension des pouvoirs du Parlement européen, M. Popereen voit dans la construction européenne un « mot d'ordre aventuriste » ; si trois options veulent voir la France quitter l'Alliance atlantique, ce n'est pas l'avis de François Mitterrand. En outre, alors que certains chapitres insistent, nous l'avons vu, sur la défense des libertés individuelles, rien n'est prévu pour prévenir les méfaits de l'étatisme ; au contraire, l'« appropriation collective des moyens de production », telle qu'elle est définie avec un train de nationalisations démentielles, apparaît — inséparable comme à la C.F. D.T. d'une planification quasi obsessionnelle — incompatible avec une nécessaire restriction des compétences étatiques. Tout est là, en fait : si certaines aspirations contemporaines s'avèrent bien traduites dans le programme du P.S., aucun moyen politique réaliste n'est imaginé pour les concrétiser et le problème institutionnel n'est pas résolu. Comment s'en étonner de la part d'un syndicat électoral d'idéologues.

Non, le Parti socialiste n'a aucune compétence pour « changer la vie ». Même en adoptant quelques idées dans le vent, ce n'est pas avec du vieux qu'on fait du neuf.

Philippe DARTOIS.

(1) C'est le cas d'« Objectif socialiste », né de la fusion d'« Objectif 72 », de Robert Buron, et des « Centres d'Initiatives socialistes », de l'ex-président de la C.F.D.T., André Jeanson.

(2) Nous reparlerons d'ailleurs de l'autogestion la semaine prochaine.

JAPON : le réveil du volcan

La rencontre Nixon-Sato de San Clemente a ouvert un nouveau chapitre dans la curieuse histoire des relations nippon-occidentales, fondées dès l'origine sur des rapports de concurrence suspects. Relations équivoques, chargées de malentendus, bourrées d'hypocrisie et de fausses affectations sournoises.

UN PARI ORIGINAL

Le Japon de 1972 est dépositaire d'un héritage très pesant. Au milieu du siècle dernier, en inaugurant l'ère Meiji, l'empereur Mutsu-Hito a voulu faire de son pays, de fière et antique tradition, une terre de syncrétisme. Le choc des deux civilisations a ébranlé le Japon. La gageure était énorme, l'échec est proportionné. L'ingurgitation a été trop rapide, le capitalisme japonais essaiera de cacher sous sa surface magnifique une fragilité chronique. La première pichenette envoyée contre cet édifice en papier, en l'occurrence la prise du pouvoir par les militaires, au début des années 30, va tout remettre en cause.

Dès la fin du XIX^e siècle, on peut dégager les caractéristiques du capitalisme japonais, d'abord des structures dirigistes, une tendance à recourir volontiers à l'autorité politique ou militaire. Le gouvernement impérial exploite personnellement, dès le commencement, de nombreuses usines. Enfin et surtout, il existe une forme originale d'impérialisme nippon : la modernisation de la production impliqua très rapidement, de par l'étroitesse du marché intérieur, une extension sans cesse croissante outre-mer, une conquête de marchés extérieurs, marchés qui empiétaient souvent sur les terrains de prédilection anglo-saxons. On imagine tout de suite les rapports nuancés qui s'élaborent entre les deux parties.

Les membres assidus de l'Ecole libérale japonaise deviennent pratiquement les tenants les plus féroces du nationalisme le plus agressif et le plus expansionniste. Les officiers qui prennent le pouvoir, avec l'accord tacite de l'empereur Hiro-Hito — celui-là même qui se pavanait sur les Champs-Élysées il y a quelques mois — savent tirer profit de cette contradiction fondamentale. Comme chacun sait, l'aven-

nement de l'équipe Tojo se termine sur les champignons de Nagasaki et d'Hiroshima. La Chine exulte : le vieil ennemi héréditaire est tombé cette fois, semble-t-il, pour de bon. La capitulation de 1945 sonne apparemment le glas de l'empire du Mikado.

LA RESURRECTION

La prise du pouvoir par Mao Tsé-Toung en Chine continentale, la guerre de Corée qui apporte des commandes inespérées à des industries nippones, jusque-là inactives, donnent le coup de fouet à l'orga-

nisme qui ressuscite d'entre les agonisants.

Les U.S.A., vainqueurs de 1945, déci-

dent de jouer la carte japonaise en Extrême-Orient. Quel merveilleux contrepoids !

Le Traité de San Francisco rend au Japon sa souveraineté, les U.S.A. permettent la reconstitution d'une force militaire, en échange de quelques concessions stratégiques. A cette époque, le vent super-délirant du macarthysme balaie les Etats-Unis, le Japon apparaît alors, sur tous les dépliant touristiques distribués aux membres du Congrès, comme le rempart anti-communiste de premier plan.

Les cabinets libéraux et démocrates qui se succèdent au Japon, à partir de 1952, vont pratiquer la politique d'amitié indéfectible avec les U.S.A. Entre temps, le pays devient la troisième puissance économique de la planète. Le petit protégé devient le concurrent le plus redoutable et revendique sa place au soleil. La Chine renoue avec la communauté internationale, obtient la tête de Tchong Kai-Chek à Manhattan... et cela signifie, pour le Japon, l'ouverture d'un marché immense de 300 millions de consommateurs en puissance. Ce qui fait que lorsque Nixon annonce sa visite à Pékin, Tokyo tempête, flairant la concurrence, en clamant à tue-tête que les Américains viennent de leur infliger un soufflet. Ces derniers n'ont pas consulté leurs alliés nippons quant à l'opportunité de ce voyage. Nixon a déclenché simultanément une guerre monétaire et douanière. Tout cela exige réparation, le vase déborde. San Clemente, en janvier 1972, est un événement historique : le président de la première puissance mondiale a refait le geste d'humiliation

historique de Canossa : il a promis de consulter très souvent Tokyo, a donné de nombreuses garanties financières, a promis d'évacuer — geste hautement symbolique — Okinawa dans les plus brefs délais.

Chou En-lai parle de « renaissance du militarisme japonais », l'expression est significative.

A la classe politique au pouvoir à Tokyo s'est substituée une nouvelle classe de technocrates interchangeables qui rêve de reconstituer l'empire du Soleil Levant. Pour cela, il n'y a qu'un moyen : faire éclater le « jeu triangulaire ». Les années qui viennent promettent bien des remous dans un Extrême-Orient déjà fortement secoué. Entre autres, la sous-estimation abusive de la Chine par les orgueilleux stratèges nippons ne risque-t-elle pas d'être fatale à ces derniers ?

Les geishas sont peut-être là pour le décorum, le Nippon moyen croule peut-être sous les grands ensembles de la mégapole, il n'en reste pas moins que le Premier ministre Sato n'a pas ri et n'a pas traité de déséquilibré isolé le suicidaire Mishima, éventuel prix Nobel de littérature pendant plusieurs années, lorsque ce dernier a réussi son seppuku (1). Mishima risque fort d'incarner la conscience collective d'un peuple resté profondément fidèle à l'esprit samouraï.

Dans un ouvrage par ailleurs passionnant (2) M. Robert Guillaud soutenait, voici trois ans, que le militarisme et l'impérialisme japonais appartenaient au passé. A la lumière de l'évolution récente on peut en douter. Un rapport de force explosif est en train de s'établir entre la Chine, le Japon et les Etats-Unis en Extrême-Orient, avec en arrière plan l'U.R.S.S. et l'Inde. En l'absence de toute puissance capable de jouer les arbitres dans le Pacifique, l'avenir s'y annonce sous des auspices incertains et inquiétants.

P. BERNSTEIN.

(1) Forme savante du mot « hara-kiri ».
(2) *Le Japon, troisième grand* (Le Seuil, 1969).

ABONNEZ-VOUS A LA N.A.F.

(Hebdomadaire royaliste)

Je, soussigné (nom)
demeurant (rue) n°
à (ville) (département)
souscris un abonnement d'un an à la « N.A.F. » et verse la somme de
(Tarif normal : 35 F. — Etranger : 45 F. — Etranger avion : 75 F)

- chèque postal joint (C.C.P. N.A.F. Paris 642-31)
- chèque bancaire joint
- mandat-lettre joint

Date et signature :

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

Restauration nationale

édité par S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs,
Paris-1^{er} - Tél. : 742-21-93
Abonnement : 35 francs.
C.C.P. NAF Paris 642-31
Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

YUGOSLAVIE : Effervescence dans les Balkans

L'emprise communiste semblait, en 1945, avoir durablement « gelé » la Question balkanique. Vingt-cinq ans après, les soubresauts qui agitent de Zagreb à Bucarest l'Orient danubien, montrent l'impuissance de l'idéologie marxiste face aux réalités historiques.

Après l'effondrement du Reich, l'Europe fut divisée en deux blocs apparemment monolithiques. Le rideau de fer se baisse de l'Oder à la Macédoine. La Grèce réussit à échapper au sort commun grâce à un héroïque sursaut et à l'aide anglaise. Staline assoit un despotisme original sur les nationalités balkaniques. Tito le Yougoslave élève une protestation d'abord feutrée, puis amorce une rupture avec Moscou. Il élabore entre temps le titisme, une vague philosophie idéaliste de progrès et de réconciliation. Caractéristique fondamentale : la Yougoslavie n'a pas été libérée par l'Armée Rouge mais par la Résistance intérieure, dont le commandement a été unifié par le même Tito.

LES ENFANTS TERRIBLES

Pendant ce temps, Dimitrov, en Bulgarie, et Ghergui-Dej, en Roumanie, décrochant leur brevet de fidélité à la ligne de Moscou. Dimitrov, le magnétique félin du procès de Leipzig (incendie du Reichstag en 1934), n'est plus que l'ombre servile de Staline. Aujourd'hui, le bilan est assez négatif pour l'U.R.S.S. lorsqu'elle fait ses comptes.

En effet, la fameuse « couverture balkanique » de Staline s'est singulièrement effritée. L'Albanie d'Enver Hoxha s'est débarrassée de la tutelle soviétique au moment de la rupture Khrouchtchev - Mao Tsé-toung, et a choisi l'assistance technique chinoise. La résolution finale du VI^e Congrès est fort explicite : « L'U.R.S.S. est un Etat chauvin et néo-colonialiste, poursuivant la politique des tsars. »

La Roumanie, sous l'impulsion de Nicolae Ceaucescu, joue elle aussi la fille de l'air. Absolument orthodoxe sur le plan doctrinal — les observateurs occidentaux ont souvent tendance à l'oublier — Ceaucescu fait grincer des dents le camarade Brejnev quant aux interprétations et aux applications. Tout en jonglant avec la litote, il se permet de dicter ses conditions, d'affirmer sans ambages que « le socialisme porte l'idée nationale à un niveau qualitatif supérieur », de refuser avec fermeté une intégration dans le circuit soviétique.

Seule exception dans ce concert de fausses notes : la Bulgarie qui, sous l'autorité incontestée du prudent mais ferme apparatchik Todor Jivkov, reste fidèle sans restrictions à la ligne définie par les Congrès soviétiques. Après 1956, date d'ouverture officielle de la déstalinisation, Jivkov a par exemple joué le jeu en éliminant le prestigieux Tchervenkov.

UNE CRÉATION ARTIFICIELLE

En Yougoslavie, nous sommes en train d'assister à l'une des crises politiques les plus graves depuis la formation du pays. La création arbitraire du « Pays des Slaves du Sud » (1) est l'une des conséquences de la mise à mort de l'Empire austro-hongrois. Les fiévreux artisans des Traités de 1919 sont les criminels impardonnables dont les aberrations pèsent encore, un demi-siècle plus tard, sur les destinées de l'Europe politique.

Une dynastie serbe, celle des Karageorgevitch, va opérer à partir de Belgrade, la capitale de la Serbie, une hyper-centralisation. Macédoniens, Monténégrins, Bosniaques musulmans, Croates et Slovènes catholiques, subissent alors le joug serbe orthodoxe. Toute velléité nationale est étouffée dans l'œuf. Plusieurs nationalités aux antagonismes séculaires et possédant chacune une culture originale, sont rassemblées pour le pire. En 1934, le roi Alexandre I^{er} va payer de sa vie sur la Canebière un despotisme mal éclairé. L'attentat spectaculaire est l'œuvre de l'Oustacha croate, soutenue par Hitler et Mussolini.

Le chef des Oustachis, Ante Pavelitch, va être nommé « Poglavnik » (führer) d'un Etat croate — satellite du III^e Reich au moment de la victoire de l'Axe. Les Allemands sont accueillis en libérateurs par la population croate.

L'arrivée au pouvoir de Tito s'accompagne de sauvages règlements de comptes au nom de « l'unité et de la fraternité yougoslaves », une chimère. Des milliers de Croates émigrent aux U.S.A. et en Scandinavie, constituant des foyers de subversion nationaliste très actifs (cf. assassinat de l'ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm en 1971). Le complexe de culture croate, la conscience d'appartenir à une entité originale, la nostalgie de la « Grande Croatie » sont des notions très vivaces en 1972 à Zagreb, foyer politique, économique et culturel traditionnel de la Croatie. Le maréchal Tito a très bien vu le danger et a choisi la carte de l'autoritarisme unitaire, cher aux Karageorgevitch.

Son autorité reste indiscutable. Il y a toutes les habitudes contractées pendant les années de Résistance entre le Vieux Soldat et ses compagnons, il y

a aussi une solidarité de fait qui s'est établie entre les peuples de Yougoslavie et sa personne lors d'événements critiques qui intéressaient toutes les communautés : la menace d'invasion soviétique en 1949, puis en 1968.

Ce n'est donc pas un hasard si le Maréchal a su résister à vents et marées et arbitrer tous les conflits majeurs. Ainsi, au dernier plénum de Brioni (mai 1971) et au Congrès de Sarajevo, Tito a réussi à imposer son arbitrage entre les partisans et les adversaires d'une réforme constitutionnelle.

Mais après Tito, qui et quoi ? Tous les personnages qui avaient un peu d'envergure ont disparu de la scène politique. Moshe Pijade est mort. Rankovic, le Béria de Belgrade, ministre de l'Intérieur et chef de la toute-puissante U.D.B.A., organisée sur le modèle de la N.K.V.D., dauphin présumé du maréchal Tito pendant de longues années, a été limogé en 1966 pour « fractionnisme ». Milentije Popovitch est mort l'année dernière.

La partie qui se joue actuellement en Croatie a des enjeux trop importants. Aussi, Belgrade accorde d'une main à Zagreb la modification du système de répartition des devises, mais amorce de l'autre une épuration dans l'appareil du P.C. croate, accusé de réveiller les démons nationalistes. Le camarade Tripalo est le bouc émissaire de cette reprise en main.

Tout cela est calculé à très court terme. La Fédération aura bientôt vécu, ce sont les spasmes de la Bête qui meurt, le coup de griffe ultime du loup de Belgrade. Tito mort, la Yougoslavie se désagrègera. La Croatie risque de devenir indépendante. On devine l'importance de l'évolution de la situation dans les Balkans, résurgence de la question d'Orient du XIX^e siècle, qui peut, en remettant en cause les rapports de force arbitraires issus de Yalta et en réveillant les multiples nationalités qui y coexistent, susciter de redoutables ferments pathogènes pour la réalisation d'un équilibre européen véritable. Attention et gare dans les Balkans !

Ph. VERGNE.

(1) C'est le sens littéral du mot Yougoslavie.

REPUBLIQUE OU MONARCHIE

La semaine prochaine, la réponse de
Monseigneur PIERRE,
évêque de Chersonèse

REPUBLIQUE OU MONARCHIE

BARUCH : " ... Le risque est

Baruch (Charles Reymond) est né le 27 juin 1924. Il a publié chez Mame « Vatican II au travail » (1965) et, aux Éditions de La Table Ronde, « Mon Péché, confession de théologie socialiste ». Il a surtout écrit de nombreux articles à « Paris-Presse », à « Combat », au « Quotidien du Médecin », et dans diverses revues. Sa spécialité est d'ailleurs la philosophie des institutions et des événements que l'information proprement dite.

N.A.F. — Baruch, comment envisagez-vous la question des institutions ?

BARUCH. — Pour moi, une institution est une structure essentiellement statique, et c'est son devoir de l'être. J'ai toujours craint, surtout dans la première phase de ma vie, tout travail individuel se faisant en dehors d'une institution, parce qu'alors ce travail est à la merci de n'importe quel cynique qui viendra le détruire.

Aujourd'hui, je suis beaucoup plus porté à un certain anarchisme, étant donné la fécondité du hasard. L'inconvénient majeur de l'institution, c'est qu'elle bloque, par sa nature même, le progrès d'une société. C'est pourquoi celui qui travaille en dehors d'une institution, et au besoin contre elle, est souvent le vrai créateur.

Il y a donc un problème d'évolution des institutions, de mutation des structures. Mais, à ce sujet, on peut se demander s'il convient de faire brusquement sauter la société, par un coup de force, ou s'il s'agit de préparer lentement, par de petites réformes apparemment sans valeur, le mûrissement de la mutation. Il suffit alors d'un événement minime pour qu'elle s'accomplisse, pour que la synthèse de ces réformes, enfouies dans l'inconscient collectif, s'impose tout à coup.

N.A.F. — Dans votre dernier livre, vous écrivez que « l'équation du problème politique, du problème économique-social... est entre les formes sociales et les formes biologiques ». Pouvez-vous nous préciser cette thèse ?

BARUCH. — Je ne sais si, d'un point de vue métaphysique, une société est effectivement un être, un être vivant. Pour moi, la seule chose qui importe, c'est que, positivement, « tout se passe comme si » la société était un organisme vivant. Or un organisme social, comme un organisme biologique, est un tout. L'autorité, comme la tête d'un être humain, n'est pas en dehors de la société, mais partie intégrante du corps social. Et pour moi, la tête du corps social a pour premières fonctions d'animer et d'orienter, conformément au principe de subsidiarité de l'autorité qui est le principe biologique par excellence. C'est à la tête qu'il revient d'informer le corps, c'est-à-dire de lui donner une âme. C'est en ce sens que De Gaulle disait (il lui est arrivé de dire quelques bonnes choses) : « Seul le chef peut donner le sentiment de la grandeur aux petites âmes. » Mais le chef ne peut rien tout seul ; il faut que le peu-

ple ait envie de grandeur, ou ressente le besoin des révolutions nécessaires.

N.A.F. — Dès lors, la démocratie libérale (individualiste bourgeoise) n'est-elle pas biologiquement monstrueuse, alors que la monarchie est dans l'ordre de la vie ?

BARUCH. — Ce qui me gêne, dans la monarchie, c'est le mot. Étymologiquement, la monarchie se définit comme le gouvernement d'un seul, ce qui laisse supposer que le corps social n'est pas quelque chose de vivant. Ainsi définie, la monarchie est antibiologique. De même, il est évident que la démocratie est antibiologique, puisqu'elle aboutit à l'atomisation du corps social.

N.A.F. — N'est-ce pas pour cette raison que la démocratie débouche nécessairement sur le totalitarisme ?

BARUCH. — Elle y est bien obligée... J'irais même plus loin en disant que la démocratie n'est qu'un camouflage du désir d'anarchie et qu'à un second degré le désir de l'anarchie est un désir masochique de susciter un tyran, et à un troisième degré on pourrait aller jusqu'à soupçonner en elle l'expression de l'instinct de mort.

N.A.F. — Le problème des institutions vous semble donc primordial ?

BARUCH. — Bien sûr. Les institutions sont indispensables mais, comme je vous le disais au début de cet entretien, le risque est de bloquer toute évolution. Il faut donc trouver une conformité de l'évolution de l'institution à la loi de nature.

N.A.F. — La monarchie n'est-elle pas l'expression de cette conformité ?

BARUCH. — Ce qui m'a frappé dans la démonstration de Maurras, c'est la participation du chef à son peuple par l'hérédité, donc le fait que la tête est du corps et par conséquent que la tête, n'étant pas extérieure, doit s'unir à la loi du corps.

Par contre, on peut craindre le principe héréditaire car le roi n'est pas forcément l'homme le plus capable. La monarchie espagnole, par exemple, a fortement dégénéré avec les derniers Habsbourg. Et dans ce cas, le roi n'est plus qu'un symbole. Le pouvoir est alors exercé par des gens qui participent au pouvoir royal. Mais on risque, de ce fait, de tomber dans une « dictature matérialiste ».

En fait, on n'a pas trouvé le parfait principe de désignation de l'autorité. L'hérédité présente des inconvénients, mais je crois l'élection pire encore. D'autre part, je crois qu'une institution, qu'une constitution, n'est valable que si elle correspond aux lois de la vie. Or si la science principale du XIX^e siècle était la physique, la science principale du XX^e siècle est la biologie. Il y a donc un grand espoir de trouver un jour une philosophie politique beaucoup plus valable dans la mesure où elle suivra une méthode beaucoup plus biologique.

N.A.F. — Maurras, contre Paul Bourget, affirmait la spécificité de la politique par rapport à la biologie, dans la mesure où, en politique, intervient la liberté.

BARUCH. — La liberté n'intervient que dans le cadre de conditions qui lui sont

imposées. Certains vont même jusqu'à le nier, en montrant qu'elle n'est que la méconnaissance d'un niveau supérieur d'organisation dont nous sommes inconsciemment dépendants. Je n'irai pas jusque là. Mais le facteur liberté joue toujours à l'intérieur d'une structure qui lui impose ses conditions. En fait, je crois beaucoup plus à une liberté collective, c'est-à-dire à une lente maturation des conditions qui permettent à l'initiative privée de jouer, qu'à une liberté individuelle de « l'homme historique » qui serait capable, par elle seule, de créer le changement.

N.A.F. — La monarchie n'est-elle pas « l'anarchie plus un », c'est-à-dire une structure qui permet la liberté ?

BARUCH. — La formule est excellente. C'est d'ailleurs toute l'histoire personnelle de Maurras, qui a commencé par être anarchiste. Et l'on ne comprend rien à sa pensée si on ne part pas de là. Il définissait également la monarchie comme le « minimum d'Etat ».

N.A.F. — Ne pensez-vous pas que le problème d'aujourd'hui consiste à retrouver une structure qui permette à une civilisation de se développer et qui favorise la liberté ?

BARUCH. — Toute institution a prétendu favoriser la liberté. Mais aucune n'a pu y parvenir complètement, car toute institution est forcément répressive. Il faudrait peut-être introduire ici la distinction que fait Herbert Marcuse entre répression et sur-répression. Marcuse dit en effet qu'aucune vie sociale n'est possible en l'absence de toute répression, et que le mal que fait la société à la personne vient de ce que la personne elle-même n'arrive pas à éviter de s'imposer à elle-même une oppression que la société ne lui demande pas. On en revient ainsi à la notion de péché originel : chaque être humain a besoin d'opprimer sa propre liberté plus qu'aucune société ne lui a jamais demandé de le faire. L'être humain se révolte d'ailleurs contre cette oppression qu'il se donne à lui-même car il faut bien accuser quelqu'un ! En fait, il n'y aura pas de création d'institutions totalement valables tant que l'homme ne sera pas honnête avec lui-même, tant qu'il ne reconnaîtra pas qu'il est à l'origine de l'oppression qu'il subit.

N.A.F. — Même si l'on parvient à opérer une transformation spirituelle, le problème des institutions continuera à se poser...

BARUCH. — Il se posera jusqu'à la fin du monde. Il est lié à la division de l'esprit universel — un dans le multiple et la temporalité. Et tant que le multiple existe, il y a nécessairement imperfection des institutions.

N.A.F. — Nous n'avons jamais prétendu que la monarchie était parfaite. C'est un régime qui prétend simplement prendre l'homme tel qu'il est.

BARUCH. — Ce que je reproche justement à Maurras, c'est son absence de messianisme, sa crainte de l'évolution. Maurras, ayant trouvé une bonne institution, ne concevait pas qu'on puisse en découvrir une

de bloquer toute évolution..."

meilleure d'ici la fin des temps. C'est pour quoi je peux dire que la monarchie est la meilleure institution possible, car l'avenir recèle de multiples découvertes.

En outre, ce que je crains dans la monarchie, c'est que le conseil entourant le roi soit consultatif et non délibératif. Pour moi, le régime parfait, c'est une assemblée délibérative avec une tête, de telle sorte que la décision puisse être prise par la collectivité. C'est ce qui s'est passé au Concile, où la décision du Pape était celle de l'assemblée tout entière.

N.A.F. — Mais, dans l'ordre temporel, cette assemblée peut-elle être compétente ? Le caractère nécessairement hétérogène de sa composition n'est-il pas un obstacle à une prise de décision positive ? Ne doit-on pas dès lors souhaiter la constitution d'une série de chambres représentatives des intérêts ?

BARUCH. — En effet, et c'est là que le schéma biologique prend son intérêt dans la mesure où il reconnaît l'existence de plusieurs hiérarchies « parallèles », à la fois horizontales et verticales, car ce qui se passe dans le corps social entre les différentes assemblées représentatives doit ressembler à ce qui se passe dans le corps humain. Mais le problème est que tout s'imbrique, dans le corps humain comme dans le corps social. Et le rôle de toute autorité dans la société est d'animer, d'orienter, de suppléer et surtout d'intégrer les libres initiatives des individus et des corps intermédiaires, sans jamais les supplanter ni les remplacer. C'est d'ailleurs ce qui a été affirmé dans l'enseignement des papes en philosophie sociale.

Dès lors, si le roi ne dit pas « l'Etat c'est moi » comme je le redoute, si le roi est au contraire celui qui intègre toutes les activités du corps, alors je suis d'accord avec vous. Mais reste le mot de monarchie...

La Monarchie anti-biologique ?

Depuis des années, Baruch ne cesse de réfléchir aux analogies fécondes et aux correspondances entre le biologique et le politique. Ce n'est pas nous qui le découvrirons de poursuivre en ce sens ses recherches. Nous y trouverons certainement une stimulation dans notre tâche qui consiste, jour après jour, à découvrir les structures sociales et les lois qui sous-tendent la vie des cités. Toutefois, nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler l'irréductible originalité, la spécificité du « social », de ce qui concerne la vie des communautés humaines, leur organisation, leurs rapports hiérarchiques... Paul Bourget, en son temps, n'échappait pas toujours à la tentation qui consiste à assimiler purement et simplement deux ordres entièrement distincts. A la limite « l'organicisme social » pourrait se rame-

ner à une sorte de structuralisme qui évacue l'identité humaine, la liberté, la création.

Nous savons que Baruch est en garde contre cette tentation, mais la meilleure façon de la rejeter, n'est-il pas de se lancer tout bonnement dans l'investigation de l'histoire, dans la pratique de l'empirisme organisateur qui d'emblée reconnaît les parts respectives du déterminisme, du hasard et de la liberté dans le déroulement des faits humains ?

Il est certain que toute institution implique la stabilité dans le temps (peut-être le terme de « permanence » serait-il plus convenable ?). Faut-il parler pour autant du caractère forcément « statique » de toute structure sociale ? Nous ne le pensons pas. Ou plus exactement, il nous paraît que toute structure statique est forcément mauvaise dans la mesure où elle est contraire à la vie. Une institution doit pouvoir constamment s'adapter, évoluer, inventer, sinon elle est sclérosée, promise à la mort. Les institutions démocratiques qui se sont succédé en France depuis la révolution avaient ce caractère commun d'être figées, enfermées dans d'étroites dispositions constitutionnelles. D'ailleurs, « antiphysiques ». Leur propre est en effet de s'inspirer d'un juridisme abstrait, étranger à la vie et à la peine des hommes.

L'institution monarchique française montre à l'encontre ce qu'est une structure permanente dans le temps mais sans cesse nouvelle, sans cesse réadaptée aux changements économiques et sociaux. Bien plus et bien mieux, l'institution paraît douée de cette « information » prospective qui lui permet de préparer la mutation, de l'aménager, de faire franchir à tout un peuple une révolution avec le plus d'économie possible. Les schémas du matérialisme historique ont presque imposé ce cliché d'une monarchie liée à l'ordre féodal et disparaissant avec lui. Grossière erreur ! Maurras aimait le rappeler : la monarchie française avait aidé et suscité le mouvement communal, pour ainsi dire créé le tiers état. Tout le drame de la fin du XVIII^e siècle tient dans le fait que la monarchie n'a pu faire la révolution elle-même. Cela aurait fait l'économie de la terreur, des guerres insensées de la République et de l'Empire. Cela aurait fait l'économie aussi de l'oppression économique et sociale du capitalisme libéral.

Depuis 1789, depuis que l'institution permanente a disparu, l'évolution ne se fait plus naturellement, la vie est sans cesse violente.

Baruch est d'accord avec nous sur la malaisance de la démocratie vouée au totalitarisme par une logique implacable dont il découvre admirablement les ressorts psychologiques. L'individualisme qui tue l'institution finit par se retourner contre lui-même et par désirer la tyrannie. Le César botté et casqué qui instaurera le plus infernal totalitarisme.

Pourtant, Baruch conserve quelques pré-

ventions contre la monarchie. Le mot, d'abord, l'indispose. Toute autorité, explique-t-il, ne peut se concevoir en dehors de l'organisme dont elle est la tête. Dès lors, il serait mauvais de parler du pouvoir « d'un seul » qui paraît ainsi séparé du corps social. On peut voir là évidemment une question secondaire. Qu'importe le mot, pourvu que la réalité soit conforme « à la loi de nature » ?

Pourtant Baruch a raison dans la mesure où il importe de relier le concept monarchique à la réalité de la monarchie française, au roi des républiques françaises, à celui qui préside à la vie du pays.

Objection plus sérieuse : le roi n'est pas forcément l'homme le plus capable. Certes, mais comment découvrir cette perle rare ? Si l'hérédité n'est évidemment pas le moyen de désignation du meilleur, l'expérience montre que l'élection n'est pas plus apte à le découvrir. Reste le tirage au sort pratiqué par les anciens. Mais personne ne songe à y revenir. Dans son discours préliminaire à l'Enquête sur la monarchie, Maurras avait déjà traité longuement la question : la recherche du meilleur, du plus capable est vaine dans la mesure où elle est sans fin, et où elle peut être sans cesse remise en cause.

Baruch affirme également que lorsque le roi est défaillant, le pouvoir revient alors à des personnages qui risquent de ne pas exercer les prérogatives suprêmes comme « tête du corps », mais comme des opportunistes, étrangers, extérieurs à la communauté qu'ils dirigent. Pourtant l'Histoire de la France montre que la monarchie a toujours su choisir ses ministres avec bonheur. De Sully à Colbert, en passant par Richelieu, les grands serviteurs de la monarchie, en participant de l'autorité, de l'indépendance de l'institution, ont su diriger les affaires de l'Etat avec une maîtrise et une clairvoyance supérieures.

De plus, la distinction entre gouvernants (la tête) et gouvernés (le corps) n'a jamais été faite sous l'ancien régime, dans le sens philosophiquement et humainement aberrant où Descartes, par exemple, fondait les rapports de l'âme et du corps, c'est-à-dire dans une optique à la fois dualiste et mécaniste. N'oublions pas que la monarchie d'ancien régime fédérait un foisonnement de communautés forgées par des siècles de tradition et dont les coutumes avaient un poids considérable.

Il aurait été impensable de voir un roi légiférer in abstracto en faisant du passé table rase et en réduisant la société à un ensemble d'équations algébriques. La bureaucratie étatique qui, pour reprendre Hegel, réduit le réel au rationnel, est parfaitement étrangère à la mentalité de l'ancienne France.

A l'âge postindustriel, une monarchie aurait à cœur d'instaurer une nouvelle représentation des intérêts du pays réel, ces nouveaux Etats Généraux dont le regrette Maurice Jallat traçait l'esquisse dans « Propositions pour un nouveau ré-

suite page 8

gime». La circulation de l'information entre le souverain et les différentes cellules de la nation organisée ne serait-elle pas, dans une certaine mesure, à l'image de l'unité biologique du composé humain ?

Dans cette optique, le roi « conscience » de la nation sera amené à synthétiser les aspirations des différentes communautés, donc de trancher parfois contre l'avis de certains secteurs de l'opinion publique, au nom de l'intérêt général. Mais on peut difficilement supposer une distorsion profonde et durable, pour ne pas dire permanente entre les désirs de la nation et la politique de l'Etat monarchique... ce qui est le cas dans l'Etat démocratique.

Peut-on parler d'une dégénérescence possible de la monarchie ? Biologiquement parlant, c'est possible encore qu'elle entraîne généralement l'extinction de la dynastie. Est-ce un argument contre le principe monarchique ? Nous ne le pensons pas : les causes de l'abaissement espagnol ne tiennent pas uniquement à la dégénérescence des dynasties. Ce n'est d'ailleurs pas notre problème.

Ce qu'il importe, c'est de constater qu'une dégénérescence biologique sans remède ou la disparition d'une dynastie nécessite l'établissement d'une nouvelle dynastie. (Ajoutons qu'une telle éventualité est toujours redoutable et qu'il vaut mieux faire l'économie de la crise qu'elle provoquerait.) Chez nous, la question ne s'est heureusement jamais posée. Il faut bien voir d'ailleurs que son éventualité entraînerait surtout des risques d'anarchie, l'absence de prince provoquant une situation républicaine.

Ainsi en France, les périodes de faiblesses, sous l'ancien régime, coïncident avec la minorité des rois. Le grand malheur est alors qu'on tombe dans l'anarchie, la lutte des factions, la république... Cela n'entame en rien le principe monarchique, c'est a contrario une excellente justification. Quand la monarchie est elle-même, jouit de l'intégralité de ses fonctions, le pays prospère. Dans le cadre démocratique, la loi équivalente ne se vérifie pas : la démocratie se définissant comme la lutte des factions pour la suprématie...

Trouvera-t-on un jour une institution plus parfaite et qui remédiera aux faiblesses de la monarchie ? On peut évidemment imaginer beaucoup de possibles, mais la seule chose qui nous intéresse, en politiques qui voulons agir, avoir prise sur notre temps, c'est le réel possible. On n'a pas trouvé mieux, et on n'est pas prêt de trouver mieux que la monarchie. C'est donc, faute de mieux, que nous sommes monarchistes. Dans le cadre français, dans notre contexte géographique, historique, psychologique, l'institution s'impose. Pour que nous choissions une autre solution, il faudrait une transformation radicale de ce cadre. Nous n'y sommes pas.

En attendant, la meilleure chance du progrès, d'une évolution harmonieuse, réside dans l'institution qui, traditionnelle dans son principe, est éternellement moderne dans ses institutions.

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

TÉLÉVISION

A propos de Mauprat

Un crime particulièrement odieux vient d'être commis dans la région de Boulogne-sur-Mer. Une infirmière de 25 ans, M^{me} Cl. Souillart, appelée au chevet d'un malade est agressée par l'homme qui était venu la chercher ; celui-ci tente alors de la violer et finit par la tuer à force de coups. Mon père, commis pour faire l'expertise du cadavre, m'a déclaré n'avoir jamais vu un spectacle aussi atroce au côté duquel le cadavre de l'épouse Rohart — femme du maire de Peuplingues — n'était, disait-il, que réjouissance. Jusqu'où seront repoussées les limites de l'épouvantable ? Cet assassinat pose une fois de plus le problème de la délinquance en France : entre 1965 et 1970, les suicides se sont multipliés par 17 et les crimes par 5.

On se plaît alors à sourire aux déclarations d'un personnage mis en scène, vendredi dernier, dans le feuilleton télévisé MAUPRAT, d'après le roman de Georges Sand. C'est un paysan à la voix, au regard et à la barbe de prophète, nommé PATIENCE, qui dénonce les crimes crapuleux commis par les hobreaux de la famille MAUPRAT qui en cette période pré-révolutionnaire, pillent, torturent et assassinent sans vergogne pour le plaisir. La France du règne de Louis XVI nous est ainsi montrée dominée par les brigands et les pillards. Et PATIENCE de prophétiser une ère nouvelle où les forts ne feront plus souffrir les faibles, où il n'y aura plus ni exploités, ni brigands, ni assassins et où les gens seront en sécurité.

Or, historiquement la période révolutionnaire, entre 1789 et 1815, que PATIENCE appelle de ses vœux, connu

un déchainement sans précédent de la criminalité et ceci indépendamment des exécutions massives auxquelles s'adonnaient les révolutionnaires. Et il faut précisément remonter à 1802 pour retrouver, dans la région boulognaise, un assassinat aussi abject que celui de l'infirmière, M^{me} Souillart. Il s'agissait alors d'un officier de santé, le docteur Moronval, appelé pour faire un accouchement à domicile et qui fut tué avec son épouse et sa fille de quinze ans dans des circonstances similaires. Les meurtriers ne furent jamais capturés ; mais plusieurs chefs de bandes, qui sévissaient dans la région depuis plusieurs années, furent guillotins à la fin de l'empire. Ce brigandage s'explique en grande partie par les insoumissions et les désertions imputables à la conscription obligatoire ainsi qu'à la misère créée par les guerres révolutionnaires et napoléoniennes.

Le crime de Boulogne nous reporte donc 170 ans en arrière, et les gangs ont aujourd'hui remplacé les bandes.

Décidément PATIENCE a prêché sa révolution pour rien... Pour moins que rien même serait-on tenté de se demander : l'agressivité, la violence, la bestialité caractérisant l'époque jacobine tout comme notre société éclatée, ne sont-elles pas la conséquence d'un système ennemi de toute communauté qui enferme l'homme dans sa solitude au nom de la liberté-principe et de l'individualisme ? De la rupture des principales bases de l'amitié humaine à la révolte de déracinés, de cette révolte aux coups de bûche sur la tête d'une infirmière rencontrée au détour d'une route, il y a une continuité implacable.

J.-P. BOULOGNE.

Les fossés de Vincennes

C'est avec un évident souci d'objectivité que Jean Cau et Jean-François Rolland ont abordé l'assassinat du duc d'Enghien dans une émission dramatique réalisée par Pierre Cardinal. Exactitude des faits, authenticité quasi permanente des dialogues, vérité des personnages, tout concourt à satisfaire l'esprit le plus exigeant. Quel plaisir d'échapper aux habituelles homélies pro-révolutionnaires, aux personnages conventionnels, pour se retrouver face à la réalité politique ! Avec sobriété il nous est montré comment Bonaparte, « l'enfant de la Révolution », affirma son pouvoir personnel en faisant exécuter un prince du sang, au mépris du droit le plus élémentaire. De la démocratie à la dictature il n'y avait qu'un assassinat à ordonner. Cela fut fait avec diligence.

En marge de l'analyse historique, les

deux auteurs ont introduit avec tact l'affrontement des hommes dans une période encore troublée. Que ce soit dans la berline qui conduit le duc d'Enghien à Vincennes ou au cours du semblant de procès instruit à la hâte, l'incommunicabilité des points de vue reste entière, mais n'excuse pas la volonté de crime.

Quant à l'interprétation, elle est comme la réalisation, d'excellente qualité, avec une mention spéciale pour la justesse de ton de Jean-François Poron. Souhaitons que la télévision renouvelle fréquemment une collaboration de cette valeur et remercions Jean Cau et Jean-François Rolland d'avoir, après Philippe Erlanger (1), donné une image juste de notre Histoire.

Dominique PAOLI.

(1) L'exécution du duc de Guise.

Sauver Paris

Les erreurs monumentales

Voici quelques mois, Michel Ragon publiait sous ce titre un livre dans lequel il dénonçait avec une joyeuse virulence les aberrations de l'urbanisme moderne. Il consacrait un chapitre aux erreurs commises à Paris qui était particulièrement corsé. Aujourd'hui il doit peut-être regretter de ne pas avoir attendu quelque temps avant de publier son ouvrage, ce qui l'a privé de la possibilité d'ajouter un passage spécial consacré aux stupidités méditées sur le territoire de la rive gauche de la capitale. A quelques semaines d'intervalles, en effet, nos gouvernants ont montré contre ce malheureux secteur, une rage de pachydermes piétinant un magasin de porcelaines.

DE MONTPARNASSE A MONTSOURIS

M. Chalandon vient de faire savoir récemment qu'il était hors de question de modifier le projet de construction de la tour Montparnasse. Fleuron d'un grand complexe de bureaux édifié en plein cœur de la rive gauche pour éviter sans doute l'engorgement de celle-ci, la tour mesurera 210 mètres et comportera 57 étages. Les réserves élevées en 1966 par certains élus parisiens, l'opposition de la commission des sites de la préfecture n'ont pas modifié substantiellement le projet initial.

Paris aura de la sorte son premier gratte-ciel. C'est évidemment sur le plan architectural une façon comme une autre de marquer son époque et après tout, le XIX^e siècle finissant a bien construit la tour Eiffel qui s'est parfaitement intégrée au paysage parisien dira-t-on. En effet, seulement il ne faudrait pas oublier que la tour Eiffel est un endroit que l'on visite mais où on ne vit pas plusieurs heures par jour; que les New-Yorkais reconnaissent que les gratte-ciel sont peu agréables comme lieu de résidence et même de travail; que la construction de ceux-ci est arrêtée depuis les années 1930. Quarante ans plus tard va-t-on au contraire écraser la capitale en les multipliant? L'opération Maine-Montparnasse constitue un précédent dangereux en ce domaine.

Par ailleurs, on se demande avec intérêt ce que pourrait donner une explosion de gaz comparable à celle de la tour B d'Argenteuil dans un immeuble de 210 mètres de haut! On nous répond que tout est prévu de ce côté-là, que l'immeuble sera sur le plan de la sécurité géré comme un navire (!). Tout était prévu aussi à Argenteuil, y compris l'interdiction d'occuper un immeuble tant que les certificats de conformité préalables n'auraient pas

été délivrés.

Soyons justes; il est une partie du projet dont l'application n'est pas irréversible! c'est celle qui prévoyait la couverture des voies ferrées de la gare Montparnasse par un square. De ce côté-là, rien n'est encore décidé. Et pourquoi diable d'ailleurs voulez-vous que l'on s'amuse à construire de nouveaux espaces verts alors que l'on démolit dans le même temps ceux qui existent?

En effet, le district parisien a eu l'amusante idée de creuser une tranchée au milieu du parc Montsouris pour y faire passer une voie radiale. De la sorte, les enfants qui joueront dans les deux tronçons du parc pourront faire une bonne cure de chlorophylle à l'oxyde de carbone.

LA VOIE EXPRESS ASPHYXIANTE

L'oxyde de carbone semble d'ailleurs être le parfum de prédilection de ceux qui aménagent (?) Paris en ce moment. Le projet de construction de la voie express rive gauche, s'il n'est pas mis à mal par les Parisiens en colère, amènera entre quatre et huit mille véhicules supplémentaires à l'heure le long des berges de la Seine, à proximité du Quartier Latin et de Notre-Dame. On sait combien M. Pompidou est préoccupé de la santé-morale-de-notre-belle-jeunesse. Accessoirement il pourrait peut-être, à ses moments perdus, se pencher sur sa santé physique, comme sur celle des autres habitants et usagers du quartier! Et il pourrait aussi méditer utilement sur le fait que l'interdiction de certaines rues de Marseille aux voitures y a entraîné une diminution de 36 % de la teneur en oxyde de carbone.

Les auteurs du projet ne manquent pas d'arguer que la construction de la voie express rive gauche va permettre de décongestionner la circulation à Paris qui en a bien besoin. On nous permettra d'en douter: elle va au contraire créer un « appel d'air » d'autant plus grand qu'elle sera reliée aux autoroutes A4 (Paris-Nancy) et E18 (Issy-les-Moulineaux-Saint-Cloud) et, après une amélioration éphémère, renforcer l'engorgement du centre. La construction de l'autoberge rive droite, inaugurée en 1967, a d'ailleurs très rapidement abouti à ce résultat. La solution serait, en fait, comme le réclame depuis des années un urbaniste aussi éprouvé que Lewis Mumford, de ne plus faire passer d'autoroutes dans les villes et d'y limiter la circulation automobile au profit des transports en commun, mais elle se heurterait à trop d'in-

térêts financiers pour que le pouvoir républicain, bancaire et immobilier l'adopte.

Quant au respect du site, il est le cadet des soucis de M. Pompidou qui, on le sait, met l'automobile avant un « certain esthétisme ». Tout au plus est-il prévu de couvrir, face à Notre-Dame, la voie express par un faux tunnel construit sur la Seine, dont le cours sera déplacé de cinq mètres récupérés sur la rive de l'Île de la Cité (!) Pour le reste, les flâneurs des bords de Seine et les traditionnels amoureux qui se prélassaient sur les quais auront toujours la ressource de passer leurs loisirs dans la sex-shop la plus proche.

Devant le tollé soulevé par le projet, on nous affirme maintenant que, pour l'instant, on songe seulement à construire les deux extrémités est et ouest de la voie qui passe sur des terrains dépourvus de valeur esthétique. Moyennant quoi, une fois les deux extrémités construites, on déclarera que l'achèvement du tronçon central est inéluctable et irréversible.

Quant au coût financier, il est chiffré à 21 milliards anciens. A supposer que les estimations de départ ne soient pas dépassées de 500 % comme à La Villette, on constate que le pouvoir s'apprête à dépenser cette somme rondelette pour dégrader un peu plus encore la qualité de la vie à Paris en réalisant une opération dont la rentabilité économique immédiate risque de se transformer peu après en une affaire désastreuse sur le plan transports.

DÉMOCRATIE OU ART DE VIVRE

Les techniciens qui ont élaboré le projet n'ont vu que cette rentabilité immédiate. Nous ne leur en ferons pas grief: le souci d'éviter dans le court terme l'asphyxie circulatoire de Paris est légitime. Ce qui est scandaleux c'est qu'au-dessus d'eux il n'y ait pas un pouvoir aux niveaux régionaux et nationaux susceptible d'harmoniser les études sectorielles et partielles en vue de permettre un développement urbain qui ne soit pas inhumain. Il faudrait pour cela que l'Etat n'ait pas une peur panique et électorale de toute décentralisation. Il faudrait également que les hommes qui se trouvent aussi bien au Conseil de Paris (n'est-ce pas, Frédéric Dupont?) à Maignan, au Palais-Bourbon ou à l'Élysée ne soient pas liés aux puissances d'argent qui les font élire. Bref, il faudrait que l'Etat cesse d'être démocratique. Les Parisiens, furieux, pourraient bien s'y employer demain.

Arnaud FABRE.

An 2000 : Comment aménager la France ?

Henri Villemart termine dans ce numéro l'étude commencée dans la « N.A.F. » du 5 janvier sur l'image possible de la France en l'an 2000.

L'attitude conservatrice des technocrates de la Délégation Générale à l'Aménagement du Territoire les conduit à n'envisager qu'une évolution inacceptable pour la France de l'an 2000.

Il appartient à l'Action française de dégager des solutions positives conformes à l'intérêt général de la nation. Il sera nécessaire de procéder dans ce but à des études techniques approfondies mais d'ores et déjà on peut tenter de définir les lignes directrices des mesures à prendre pour obtenir un équilibre économique et social satisfaisant sur l'ensemble du territoire.

Deux grandes séries de réformes paraissent devoir être envisagées : l'une consiste dans une réforme radicale des finances publiques au plan de l'Etat, l'autre réside dans une réforme globale des collectivités locales. Il s'agit en fait dans les deux cas de remettre en question les conceptions libérales et les structures administratives centralistes issues de la Révolution française de 1789 à 1814.

Il va sans dire que cette double réforme financière et administrative serait en soi insuffisante et pourrait même entraîner à court terme et à long terme des résultats aberrants si elle était engagée isolément : elle n'est qu'un point du programme général de la contre-révolution française. Elle doit par conséquent s'appuyer sur une politique de « Régence du nationalisme » consistant dans une remise en ordre complète du pays.

LE PRÉALABLE POLITIQUE

Elle implique une politique étrangère, une politique militaire, une politique culturelle et une politique économique et sociale qui soient cohérentes entre elles. Elle exige enfin que soit résolue — au préalable et à titre définitif — la question des institutions : la souveraineté, la représentation nationale, le pouvoir d'Etat.

— Au préalable parce qu'aucun gouvernement républicain fondé sur l'idéologie du contrat social et de la démocratie formelle ne peut s'affranchir des passions capitalistes et du poids des intérêts particuliers.

— A titre définitif car les réformes acquises ne devront pas être remises en question, mais bien au contraire améliorées suivant les nécessités du moment.

Ce pouvoir d'Etat disposant de la souveraineté nationale et dans le sens de la tradition française, assuré de la continuité et indépendant de toute élection, il n'en est qu'un de réaliste : la monarchie. Seul il peut résoudre le problème de la décentralisation que les Français évoquent périodiquement depuis plus d'un siècle.

Ce serait une illusion de penser aboutir par une série de réformes sélectives et partielles qui en fin de compte formeraient un tout. Le « coup de force » est une condition première du salut public : aucune réforme profonde et durable n'est possible si l'on ne détient pas les moyens de la puissance publique, si l'on n'exerce pas le pouvoir national.

« Politique d'abord » est un rejet des théories économistes, des rêveries régionalistes ou des tentations corporatistes. L'Etat républicain ne peut tolérer qu'une partie du pays lui échappe — devenant une sorte de « case blanche » régionale ou professionnelle — sans se suicider du fait de la contagion et de l'exemplarité du phénomène. Aussi écrase-t-il ou récupère-t-il ces tentatives partielles de contre-révolution spontanée. Et il est trop puissant pour qu'on lui résiste.

L'aménagement harmonieux du territoire français s'il suppose une réforme des finances publiques et des collectivités locales, ne pourra être mené à bien qu'après l'instauration de la monarchie populaire et moderne issue de la révolution nationaliste intégrale. Aussi chacune de nos propositions de réforme doit elle être formulée et conçue dans cette perspective d'une stratégie et de tactique appropriées au « coup de force » de l'Action française. C'est en sachant exactement ce que nous voulons faire que nous saurons comment le faire.

SUPPRIMER LE MINISTÈRE DES FINANCES

Le parlementarisme et la République sont nés en droite ligne d'une réforme des finances publiques. La faiblesse de Louis XVI, « roi philosophe », intoxiqué par une éducation rousseauiste lui fit admettre le principe d'une « représentation nationale » qui vote l'impôt et contrôle le budget de l'Etat. Dès lors qui tient le « nerf de la guerre » et les « cordons de la bourse » tient tout. La représentation nationale en question se mit au service du capitalisme bancaire et industriel. Au nom de l'abolition des quelques privilèges féodaux surannés qui subsistaient, on établit la domination de la féodalité capitaliste bourgeoise qui domestique l'Etat en subventionnant les campagnes électorales des élus et qui asservit le peuple en centralisant l'administration de cet Etat républicain. Ainsi naquit « l'exploitation de l'homme par l'homme ». La décadence de la société française était en cours et l'on en a les conséquences aujourd'hui : faiblesse de la nation, destruction de la société, démembrement de l'Etat comme dans tous les Bas Empires. Les conservateurs réclament au nom de tous les bien-pensants et des majorités silencieuses la réforme intellectuelle et morale mais ne veulent pas en prendre les moyens. Ils dénoncent l'Etat-Providence mais ils ne voient pas que ce dernier n'est que la suite logique de l'Etat-Gendarme du XIX^e siècle.

C'est le Parlement qui vote l'impôt. C'est l'Etat qui le perçoit. C'est le citoyen anonyme qui le paie. La pression fiscale entraîne la prolifération légale et l'instabilité monétaire. De l'inflation naît la société de consommation (chère aux Keynesiens mais négation de la société). La législation financière pose en règle intangible l'annualité budgétaire, l'universalité budgétaire, l'unité de caisse et la non-affectation des recettes (fiscales) aux dépenses (budgétaires). Tout le mécanisme de la centralisation est là. Les économistes distingués en tirent une « loi » : la progression constante des dépenses publiques... Il suffit donc d'attendre un peu pour que le budget de l'Etat et les recettes fiscales égalent le revenu national. Chaque Français disposera de « services publics gratuits » laïcs et obligatoires et — peut-être — de son « argent de poche ».

Aucun contrôle budgétaire sérieux n'est possible : on demande à des parlementaires — souvent incompetents, très rarement actifs — de juger en 70 jours d'un budget de quelques milliers de pages rédigées en jargon administratif.

En fait, c'est le ministre des Finances qui coordonne seul l'ensemble des activités administratives, c'est lui qui juge du bien-fondé des demandes des « ministères dépenses ». Ainsi naît la technocratie (ou le « socialisme par en haut »).

Politique des revenus et transferts sociaux au moyen des circuits du Trésor font le reste : quelques dizaines de technocrates peuvent modeler à leur guise la société pourvu qu'ils ne contredisent pas à court terme les intérêts du grand capital cosmopolite.

Réformer les finances publiques pour mettre fin à la centralisation politico-administrative et à la concentration économique et sociale qui en est la conséquence revient donc à supprimer le ministère des Finances et aussi le Parlement qui après avoir été un tyran n'est plus qu'un alibi, une « couverture » commode quoique coûteuse pour l'exécutif et l'Administration (nous voici donc d'accord ou presque avec M. CHIRAC : le Parlement est inutile, donc nuisible).

Réformer les finances publiques, c'est poser le principe qu'à chaque recette fiscale doit correspondre une dépense budgétaire individualisée (sans report ni transfert de crédits) : « A chaque impôt perçu, un service public réel ». C'est abandonner la règle du budget annuel (sinon d'ailleurs pourquoi s'obstiner à faire des Plans, vœux pieux, tous les cinq ans ?)

C'est aussi poser le problème des missions de l'Etat qui n'a à s'occuper que des intérêts généraux de la nation. Ramener l'Etat national à sa mission fondamentale revient à réduire dans des proportions considérables les impôts et le budget de l'Etat. Ainsi pourront renaître les initiatives privées et l'esprit d'entreprise que pleurent nos bons libéraux modérés. Mais cela c'est une révolution...

Enfin, nombre de dépenses publiques doivent revenir aux collectivités locales pourvu d'une autonomie financière effective ce qui signifie que les collectivités locales doivent lever librement leurs impôts et décider souverainement de leurs dépenses, sans aucune tutelle étatique, sous le seul contrôle de leurs élus. Cela aussi, c'est une révolution...

POUR UN FÉDÉRALISME TEMPÉRÉ PAR LE CORPS PRÉFECTORAL

La décentralisation administrative ne peut venir des projets timides du ministère de l'Intérieur qui est lié par la Constitution comme par le vif souci de ne pas mécontenter la classe politique. C'est à un remodelage complet qu'il faut procéder.

A l'échelon communal, il faut provoquer le regroupement en « municipalités de canton » élues au suffrage universel direct et fixant librement ressources et dépenses. Chaque commune actuelle désignerait un conseiller cantonal afin de favoriser un habitat rural dans les communes actuellement quasi abandonnées. Les cantons actuels ne doivent pas nécessairement être considérés comme la circonscription idéale. L'incitation du pouvoir central devra exister au départ de ce « mouvement communal » afin d'éviter des habitudes d'inertie et des rivalités de clochers. Les syndicats intercommunaux en fournissent trop souvent l'image actuellement pour le bénéfice des plus en cour auprès du pouvoir central. Le conseil cantonal élirait son maire qui en serait de droit le représentant au conseil provincial.

L'échelon provincial suppose la disparition du département, collectivité étatique de base pour la République, artificielle et trop étroite. Les provinces seraient à former à partir d'un remodelage des actuelles régions compte tenu des traditions historiques, des impératifs économiques et des souhaits des populations. Ces provinces administrées par un Conseil provincial — composé des maires des cantons — fixeraient librement ses ressources et dépenses — et désigneraient un gouvernement provincial chargé des questions économiques et sociales dans leur ensemble.

Toutefois le préfet provincial assisté d'une mission administrative et économique conserverait certains pouvoirs en matière monétaire et de planification des services publics d'intérêt national. Il lèverait les impôts nationaux. En cas de conflit de compétence entre le préfet et l'administration provinciale élue, le Conseil d'Etat serait amené à trancher.

Enfin les institutions judiciaires et militaires échapperaient à la compétence des provinces.

Il s'agit donc bien d'un « fédéralisme tempéré par le corps préfectoral » représentant l'arbitrage de la monarchie nationale. Bien évidemment, ces quelques propositions sont à préciser dans leur contenu et c'est à l'Institut de Recherche de la N.A.F. que ce rôle appartiendra comme à tous ses militants qui pourraient y réfléchir plus avant.

Henri VILLEMART.

3^e Colloque Maurras

Faisant suite à ceux de décembre 1968 (*Maurras et la vie française sous la III^e République*) et de Pâques 1970 (*Tendances et perspectives des études maurrassiennes*), ce troisième colloque marque l'institution de rencontres périodiques consacrées aux recherches sur la pensée maurrassienne et l'histoire de l'Action française.

En cette année du vingtième anniversaire de la mort de Maurras, la création à Aix du Centre Charles-Maurras, destiné à faciliter toutes les investigations scientifiques, apporte la certitude qu'une histoire jusque-là polémique retourne enfin au champ normal de la connaissance objective. Que M. le Colonel Rémy ait accepté de présider ces journées d'étude en délivre le meilleur témoignage.

INSCRIPTION :

Nous prions tous les militants de la N.A.F. qui participeront aux travaux du colloque de nous écrire. Nous leur ferons parvenir l'ensemble des renseignements sur ce colloque.

ORGANISATION :

Toutes les séances auront lieu à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-

en Provence, 25, rue Gaston-de-Saporta.

DATES :

4, 5 et 6 avril 1972.

Parmi les 21 communications, nous avons plus particulièrement retenu :

4 avril :

— 15 heures, Victor N'Guyen : Les Contes du Chemin de Paradis, « Entologie et Politique ».

— 15 h 45, Thomas Molnar : Maurras et la politique épistémologique.

5 avril :

— 9 h 15, Pierre Debray : Raison et déraison chez Maurras.

— 15 h 15, Louis Trinard : Le dilemme de Marc Sangnier.

6 avril :

— 14 h 15, W. Keylor : Clio et le Roi : Jacques Bainville et la doctrine historique de l'Action française.

— 16 h 30, M^{me} Th. Charles-Vallier : L'influence de la pensée maurrassienne sur le nationalisme algérien.

Nous sommes heureux d'annoncer ce troisième colloque et encourageons tous nos lecteurs à suivre ses travaux en y participant.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

PARIS - RIVE GAUCHE
Jeudi 27 janvier, 21 heures
MEETING ROYALISTE
Démocratie et Répression
44, rue de Rennes - Paris (6^e)

ROUEN

Le 22 janvier à 20 h 30, conférence de M. Bernard Leduc : « La Défense Nationale », à la Halle aux Toiles.

PARIS VII^e

Vendredi 28 janvier à 21 heures, François Martin : « Une politique étrangère pour la France », Café des Invalides, angle Latour-Maubourg - La Motte-Picquet.

LONS-LE-SAUNIER

Samedi 22 janvier, conférence de François Martin : « La Nouvelle Action Française, Tradition et Progrès ». A 20 h 45, salle de réunion de la mairie.

PARIS XV^e

Permanence tous les vendredis à 21 heures, au Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (métro : Convention).

PARIS VIII^e - XVII^e

Réunion à la permanence, Caves Pétrissans, 30, avenue Niel, mardi 25 janvier à 21 heures.

NICE

Permanence tous les samedis entre 16 heures et 18 heures. Bar-Restaurant « La Colombe », 2, rue de la Préfecture (face cinéma « Casino », angle boulevard Jean-Jaurès), 06 - Nice.

GRENOBLE

Le 22 janvier 1972 à 20 h 45, à la Salle municipale, rue Millet, Gérard Leclerc : « Les intellectuels contre l'homme ».

TOURS

Permanence chaque mercredi à 17 h, Café de l'Univers, 2^e étage.

RUEIL - SAINT-CLOUD - NANTERRE

Réunion mensuelle le 28 janvier à 20 h 45, 8, rue des Godardes, Rueil. Tél. : 967-16-36.

L'ASSOCIATION "PAMPRES ET LYS" convie tous les méridionaux à la
FÊTE DES ROIS

qu'elle organise le

Samedi 29 janvier 1972
de 21 heures à l'aube

dans les Salons de la Mairie
du 6^e arrondissement (place St-Sulpice)

Participation aux frais

Pour prendre le nouveau tournant

Dans les années trente la vitalité de l'*Action française* semble intacte. Certes la crise religieuse l'a privée des gros bataillons catholiques. Mais en février 1934, les camelots prouveront qu'ils restaient capables de faire trembler la République. Et jamais la gloire de Maurras n'aura brillé d'un plus vif éclat. Son élection à l'Académie française, son emprisonnement par le « Front Populaire », contribueront également à rallier à son principat intellectuel la droite nationale, même si elle continuait de ne rien comprendre à ses leçons.

N'empêche que des signes de vieillissement apparaissent. En dépit du ralliement de jeunes intellectuels aussi brillants que Brasillach, Thierry Maulnier ou Pierre Boutang, le groupe dirigeant ne se renouvelle pas. Si l'*Action française* analyse les problèmes politiques avec une lucidité sans défaut, elle n'a pas compris grand chose à la crise économique et quand elle propose des remèdes, ceux-ci se révèlent dérisoires. Mais surtout le phénomène fasciste n'est saisi qu'en surface, dans ses aspects les plus classiques (antiparlementarisme de Mussolini, Hitler, continuateur de l'impérialisme prussien), ce que le fascisme présente de radicalement nouveau ne semble pas perçu, sinon par Maurras, et par éclairs, sans qu'aucune étude méthodique ne soit tentée. On en aura la conséquence, sous l'occupation, lorsqu'en dépit des avertissements de Maurras tant de militants se laisseront prendre aux rets de la « révolution européenne ».

Il est d'ailleurs remarquable que la tentation du fascisme incarnée en Valois ait été écartée d'instinct par l'*Action française*, sans que le débat ait été abordé au fond. La polémique que mènera Maurras contre Valois sera, par bien des côtés, indigne d'un si grand esprit. On en restera trop souvent aux ragots de concierges et aux comptes d'apothicaires. Il convient d'autant plus de le déplorer que Maurras avait senti le caractère utopique de l'alliance que Valois prétendait nouer entre les « producteurs » et « les anciens combattants ». En particulier, il avait montré, dans l'un des rares articles qui élevèrent quelque peu le débat, que les anciens combattants, en dépit de leur prétention de rester « unis comme au front », avaient été rendus, en même temps qu'à la vie civile, à leurs anciennes querelles. Une nation victorieuse qui se croyait assurée de sa force et qui, de surcroît, vivait dans l'illusion de la

prospérité, ne pouvait secréter un fascisme. De fait l'expérience des « faiseurs » de Valois ne durera qu'un printemps.

Mais la question reste posée. Pourquoi un homme de l'intelligence de Valois s'est-il lancé dans une aventure aussi déraisonnable ? Les failles psychologiques n'expliquent pas tout. D'autant que dans les années trente une partie des militants de la région parisienne abandonnera à son tour l'A.F. pour se jeter dans une aventure encore plus folle, celle de la Cagoule. On ne peut trouver de réponse que dans le sentiment assez répandu à l'époque que l'*Action française* perdait son dynamisme originel, il fallait pour faire quelque chose faire autre chose, si bien qu'on finissait par faire n'importe quoi et surtout des bêtises. Brasillach a fort bien dit de la Cagoule que « c'était le signe du désarroi, de certain désespoir un peu romantique ». Il parle d'ailleurs du fascisme comme du « nouveau mal du siècle ».

Les idées vraies possèdent un surprenant pouvoir d'attraction. D'où le miracle toujours renouvelé d'une « *Action française* » qui s'est reconstituée, à chaque génération, en dépit des coups terribles que lui portent d'impitoyables ennemis, des deuils qui l'accablent et même de ses erreurs ou de ses fautes. Mais à chaque génération aussi, la même tragédie recommence. Ecœurés par l'inefficacité, l'irréalisme même du mouvement, les meilleurs finissent par partir à l'aventure, saisis par ce « certain désespoir » qui débouche de nécessité sur le romantisme politique. Quand la N.A.F. s'est constituée, j'ai eu peur qu'elle ne s'engage à son tour dans une impasse et je l'ai écrit. Aujourd'hui mes craintes ne sont pas toutes dissipées.

Néanmoins, le sérieux de la réflexion, une fidélité vivante à Maurras, une volonté de réalisme qui refuse de réduire la politique à une éthique, que celle-ci soit gauchiste ou fasciste, tout ceci permet d'espérer. Aussi les « anciens », même s'ils ne sont pas tout à fait d'accord avec elle, ont-ils le devoir d'aider la N.A.F. en s'abonnant et ceci pour deux raisons. La première, c'est qu'ils ont le devoir de juger sur pièces. Nul ne peut, en conscience, condamner une expérience qu'il ne connaît qu'au travers des fables frigées par les chapelains qui montent la garde autour d'un Maurras qu'ils ont embaumé. La seconde raison, c'est que si cette expérience

venait à échouer pour des raisons financières, toute une jeunesse, intelligente, courageuse, active, se disperserait. Si faible que puisse être ce risque, aucun d'entre nous n'a le droit de le prendre.

Que l'on me pardonne cette parenthèse, me voici de retour à mon propos. La société française prend un nouveau tournant. Il ne faut pas qu'il soit manqué, à la façon de celui des années trente. Qui dit nouveau tournant dit chance nouvelle. Que l'A.F. le prenne à temps et bien, le maurrassisme retrouvera un âge d'or. Au fond, l'histoire convoque en appel notre école. Ou la N.A.F. construira « une *Action française pour l'âge industriel* », ou elle ne sera pas. Pour y parvenir, que faut-il changer ? Certes pas les règles de méthode, qui ont fait leurs preuves, ces « idées justes » qui ont assuré sa pérennité. Si nous ne pouvons toucher à la doctrine, ce sont les structures seules qui doivent être mises en question.

Il convient néanmoins d'être prudents. Que cela plaise ou pas, l'A.F. ne peut dépasser que progressivement le stade de la ligue. D'abord parce que les militants en ont l'habitude et qu'en dehors de ce cadre ils ne se sentiraient pas à l'aise. Toute une éducation politique est nécessaire pour passer à un autre stade. Ensuite et surtout parce qu'un mouvement encore dans l'enfance ne dispose pas de l'expérience nécessaire. Ceci dit, la N.A.F. s'oriente dans la bonne direction en procédant expérimentalement. Il faut laisser les sections et les fédérations tenter, en fonction de la situation locale, certaines recherches, même aventurées. Par la suite, il sera possible de généraliser celles qui auront réussi. Toute une expérimentation, qui restera tâtonnante, du moins au début, et qui souvent, sans doute, conduira à des échecs, s'impose. Rien là que de conforme à notre tradition. Le pire danger, ce serait de définir, technocratiquement, des recettes réputées infaillibles, puis de les imposer bureaucratiquement. Au fond, tout dépend, en dernier ressort, de l'imagination (et du bon sens, qui en corrige les excès) de nos militants, mais aussi d'une certaine liberté qui suppose la décentralisation des responsabilités. Mais me direz-vous, un peu déçus, vous avez bien en matière d'organisation vos petites idées ? Bien sûr et je les garde pour moi, n'étant ni technocrate, ni bureaucrate. Elles aussi devront subir l'épreuve de l'expérimentation.

Pierre DEBRAY.